



Créé le 16 mars 2021

## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la Ligue Paris - Ile-de-France - Centre de Vol Libre pour l'exercice 2020

**Samedi 13 mars 2021**  
**AG tenue par visioconférence**

### *1. Liste des présents et quorum*

L'accueil et la vérification des participants et des procurations se sont déroulés à partir de 14 h :

**11 structures associatives sont représentées par leur président ou un membre délégué :**

Les Migrateurs (Yves Michel et Didier Domergue), Cravant Vol Libre (Jean Lenoir), Les Piafs (Ralph Rodriguez, et Bruno Ferry-Wilczek), Le Thermique Francilien (Sophie Verhaege), Les Crécerelles (Pierre Bertaux et David Chazalviel), Paris Kitesurfing Club (Pierre Demeyer), Globe Trot'Air (Hugues Mauras et Fabrice Levoyer), Vol Gang (Patrice Mollie), Voiles en Vue (Jean-Loup Morette), Les Ailes de Sénart (Marc Nossin), Union Sportive d'Ivry (Pascal Verrecchia et Sarah Labile).

**1 structure présente mais sans délégation :**

Le Thermique Bleu - Les Voyageurs du Ciel (Dominique Parmentier)

**9 structures associatives sont représentées par une autre structure :**

Delta Club de Neuilly Plaisance, Sanc'Air, ASCEA Vol Libre, Plaine Aile, Parapente Club Les Gaz'Ailes, Art Boomerang Club, Panamnowair, Club Vol Libre de Tours, AKIF.

De plus, une association (Les Ailes du Ticket) avait envoyé une procuration mais ne peut pas voter car son président n'est pas licencié en 2021 et une autre (Aventours) avait envoyé une procuration mais n'avait pas compté 6 licenciés en 2020.

Aucune OBL n'est présente ou représentée.

Joël Amiable, conseiller technique d'Etat auprès de la FFVL représente la fédération.

Après comptage et vérification :

- sur les **56** structures (**53** associations et **3** OBL) convoquées, **21** étaient présentes ou représentées dont 1 sans pouvoir de vote (soit **35,71 %** des structures ayant le droit de vote),
- sur **6 228** voix que comptent ces structures, **4 252** étaient représentées (soit **68,27 %** des voix).

Le quorum est largement atteint (pour rappel 14 structures et 1 557 voix minimum).

En présence par vidéo de 18 personnes, le président Pierre Demeyer ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et présente l'ordre du jour.

M. Bruno Ferry-Wilczek rappelle le fonctionnement et le déroulement des votes.

L'assemblée accepte à l'unanimité de procéder à main levée pour les votes non nominatifs.

Les statuts disposent que l'élection de nouveaux membres du CD s'effectue à bulletin secret.

Toutefois et compte-tenu de l'organisation en visioconférence, il propose de procéder à un vote à main levée si :

- il n'y a pas plus de candidats que de places disponibles,

- personne ne s'y oppose.

## ***2. Commission de contrôle des opérations électorales et déroulement des votes***

Selon les statuts, une commission de 3 personnes doit être désignée parmi les personnes non élues et non candidates.

3 personnes se proposent :

- M. Joël Amiable (cadre technique d'Etat FFVL),
- M. Ralph Rodriguez (Les Piafs – MJC Villebon),
- M. Hugues Mauras (Globe Trot'Air).

### **Vote n° 1 pour la désignation de la commission de contrôle des opérations électorales :**

**20 votants – 20 votes exprimés :**

⇒ Pour = 4 252 voix

⇒ Contre = 0

⇒ Abstention = 0

**La composition de la commission de contrôle des opérations électorales est approuvée à l'unanimité.**

## ***3. Approbation du PV de l'AG du 14 mars 2020***

Ce document avait été communiqué aux présidents de structures avec la convocation. Il est disponible sur le site Internet de la ligue.

Aucune remarque n'étant formulée, il est procédé au vote à main levée :

### **Vote n° 2 pour approbation du PV de l'AG du 14 mars 2020 :**

**20 votants – 20 votes exprimés :**

⇒ Pour = 4 252 voix

⇒ Contre = 0

⇒ Abstention = 0

**Le PV de l'AG du 14 mars 2020 est approuvé à l'unanimité.**

## ***4. Rapport moral de l'exercice 2020 et perspectives pour 2021***

M. Pierre Demeyer présente la synthèse du rapport moral de l'exercice écoulé qui avait été diffusé aux présidents des structures avec la convocation. Il est disponible sur le site Internet de la ligue.

Il remercie les partenaires qui appuient financièrement nos actions :

- Etat : ANS-ex-CNDS (administré par la FFVL),

- Région Ile-de-France,

- FFVL.

Il expose les grandes lignes des actions et des résultats de la ligue de l'an passé, notamment concernant :

- Le nombre de licenciés FFVL pour 2020 est de **1 607**. Cet effectif a baissé de 12 % par rapport à l'année 2019, notamment du fait de la situation sanitaire,

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
nombre de licenciés	1689	1889	1713	1752	1725	1772	1954	1805	1825	1607	754
évolution % année précédente	+2.1%	+11.8%	-9.3%	+2.3%	-1.5%	+2.7%	+10.3%	-7.6%	+1.1%	-11.9%	-53.1%
fidélisation FFVL	75%	69%	74%	73%	74%	72%	64%	66%	62%	41%	

- La structuration de la ligue : 6 CDVL en 2020 (mais ensuite seulement 5 en 2021 du fait que Grand Paris Vol Libre vient d'être dissout), 53 clubs et 3 OBL,
- Le Kite et le Parapente restent les deux activités très majoritaires au sein de la ligue PIDFC,
- Les effectifs du parapente et notamment des clubs les plus importants (en nombre) ne baissent que peu (hormis concernant les jeunes),
- L'école de parapente Propulsion a vu son effectif de stagiaires continuer d'augmenter régulièrement et devient le premier délivreur de licences,
- La baisse du Kite se poursuit, toujours due au non-renouvellement de la délégation ministérielle pour le kite nautique : le club AKIF en pâtit encore très significativement particulièrement. Ceci nécessite de renforcer encore nos actions vers le Landkite et le Snowkite et, pour ce qui concerne le Kitesurf (nautique), le loisir et les Jeunes pratiquants ... ce qui a été impossible à mener en 2020,
- Dans ce contexte difficile, la pratique féminine reste toutefois presque stable (15 % de l'effectif), partiellement en lien avec l'action de la commission féminine,

femmes		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
femmes		240	214	255	249	207	265	244	73
% femmes		14%	12%	14%	13%	11%	15%	15%	10%
évolution % année précédente		+9.1%	-10.8%	+19.2%	-2.4%	-16.9%	28%	-7.9%	

- L'effectif « jeunes » (< 18 ans) passé de 7 % à 2 % du fait de la situation sanitaire ayant paralysé ou freiné les actions, même concernant l'initiation et la formation de lycéens au parapente (en liaison avec le CDVL 91),

licenciés jeunes		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
moins de 18 ans		66	57	66	82	59	125	32	12
% - 18 ans		4%	3%	4%	4%	3%	7%	2%	2%
évolution % année précédente		+53.5%	-13.6%	+15.8%	+24.2%	-28%	+111.9%	-74.4%	
moins de 21 ans		84	69	79	101	77	138	46	17
% - 21 ans		5%	4%	4%	5%	4%	8%	3%	2%
évolution % année précédente		+35.5%	-17.9%	+14.5%	+27.8%	-23.8%	+79.2%	-66.7%	

- La région Ile-de-France et la FFVL (versement non contractualisé et aide aux sites de pratique) soutiennent la ligue PIDF avec persévérance, malgré le contexte de baisse des soutiens financiers,
- L'ANS (subvention d'Etat désormais attribuée par la FFVL) est stable mais après une très forte baisse de 30 % en 2019 : le fait que son montant ne soit pas remonté au niveau précédent semble indiquer que nos actions, qui répondaient aux critères de l'ancien CNDS, ne sont plus intégralement dans ce qui convient à la commission d'attribution fédérale,
- A ce titre, l'articulation de nos actions au regard du Projet Sportif Fédéral (PSF) est certainement à revoir,
- Toutefois, dans le cadre de la réorientation de l'allocation de ses fonds au plus près du terrain (et donc fatalement aux dépens de la ligue), 2 CDVL (Essonne et Yvelines) et 3 clubs (Cravant Vol Libre, Les Ailes de Sénart et Union Sportive d'Ivry) ont reçu directement des subventions de l'ANS,
- Notre activité majoritaire concernant le Parapente, dont la compétition classique (presque entièrement neutralisée par la crise sanitaire), la CFD (hors périodes de confinement) et plus occasionnellement la précision d'atterrissage,
- Les sites de pratique (naturels et bases de treuil) : relations publiques, entretien, homologation et conventionnement, aide financière aux gestionnaires,
- L'organisation de compétitions et de manifestations : action en panne durant 2020 mais prête à redémarrer,
- Les formations à destination des encadrants de clubs (accompagnateur, moniteur, ...) et des licenciés (qualification au biplace, cours et examens théoriques) : actions presque entièrement en panne durant 2020 mais prête à redémarrer,

- Les formations féminines (3 stages sur 5 ont pu être organisés en 2020 en passant « entre les gouttes » des confinements et couvre-feu,
- Les formations PSC1 (secourisme) par la ligue et les CDVL : actions en panne durant 2020 mais prête à redémarrer,
- La déclinaison régionale des actions fédérales « voler mieux », « kitez mieux » et « animateur sécurité » dans les clubs,
- Le bénévolat toujours très important, correspondant à 2 emplois annuels dont la valeur est intégrée au budget et aux dépenses.

Le contexte sanitaire a conduit la ligue à :

- abandonner ne nombreux projets de promotion, de formation et de compétitions,
- réduire la voilure ou arbitrer certaines actions ou projets qui étaient prévus,
- être légèrement déficitaire sur certaines lignes d'actions.

L'année 2020 termine les 4 années de l'olympiade de l'équipe actuelle. Pour autant, le contexte qui s'annonce laisse entrevoir deux éléments majeurs avec lesquels il faudra composer :

- de façon conjoncturelle, un contexte sanitaire qui, en se prolongeant, impose de concevoir l'avenir de nos activités différemment de ce que nous avons connu jusqu'à présent ;
- de façon structurelle, un environnement de soutien public au sport en mutation qui implique de modifier notre approche économique.

Ce nouvel environnement constitue le challenge à relever par la future équipe qui aura pour mission de mener au mieux le vol libre Francilien pour 4 nouvelles années.

Arrivant en fin de mandat et ne se représentant pas, Pierre Demeyer conclut que, après 8 années en tant que président de la ligue Paris Ile de France, et plus de 10 années passées au sein de son comité directeur, le temps est venu pour lui de passer le relai.

Il souhaite à la future équipe toute la réussite nécessaire à l'atteinte de ses nouveaux objectifs.

Hugues Mauras souhaite apporter des précisions au rapport moral concernant l'équipe de jeunes du CDVL 91 que la ligue soutient :

- le lycée de Montgeron est désormais la structure qui porte l'action (en non plus celui de Corbeil),
- Françoise Lérique fait partie de l'équipe de formateurs.

Après quelques échanges avec les participants, il est procédé au vote à main levée :

### **Vote n° 3 pour approbation du rapport moral 2020 :**

**20 votants – 20 votes exprimés :**

- ⇒ Pour = 4 252 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

**Le rapport moral 2020 est approuvé à l'unanimité.**

## ***5. Rapport financier et comptes de l'exercice 2020***

M. Patrice Mollie, trésorier de la ligue, présente la synthèse des comptes de l'exercice écoulé (dépenses et des recettes, intégrant la comptabilisation du bénévolat répartie selon les actions) et le rapport financier.

Ces documents avaient été diffusés aux présidents des structures avec la convocation. Ils sont disponibles sur le site Internet de la ligue. De plus, la comptabilité détaillée est consultable sur demande par toute structure.

En 2020, les **grands postes des recettes** sont :

- **Etat-ANS : 8 660 €**, mieux qu'en 2019 (7 036 €) qui correspondait à une très forte baisse par rapport à 2018 (10 000 €),
- **Région Ile-de-France : 6 467,04 €**, à comparer aux 14 110 € de l'année 2019. Importante baisse malgré notre convention quadriennale liée au retard dans la demande du solde de la subvention,

- **FFVL : 3 185 €** pour le RNC et l'aide aux sites, à comparer aux 5 459 € de l'année 2019, la conjoncture difficile de l'année a conduit la FFVL à demander des justifications plus fortes pour attribuer la part de subvention concernant les sites,
- **cotisation des licenciés : 10 325,67 €**, montant équivalent aux 10 050 € perçus en 2019,
- **recettes des actions effectuées : 6 396,25 €**, à comparer aux 7 214 € en 2019. Ce montant dépend notamment des paiements directs effectués hors comptabilité de la ligue,
- **bénévolat : 40 900 €** (évaluation maintenue de 2 emplois annuels au SMIC avec charges).

Budget 2020 Clôture 2020

RECETTES			Balance
Subvention ANS	14 000,00	8 660,00 €	-5 340,00 €
Subvention Conseil Régional	14 555,00	6 467,04 €	-8 087,96 €
Subvention FFVL sites et RNC	5 400,00	3 185,00 €	-2 215,00 €
Cotisations perçues par la ligue	9 500,00	10 325,67 €	825,67 €
Argent généré par la ligue	13 645,00	6 393,25 €	-7 251,75 €
Bénévolat et mise à disposition de biens	40 900,00	40 900,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>98 000,00</b>	<b>75 930,96 €</b>	<b>-22 069,04 €</b>

En 2020, les grands postes des dépenses (incluant un ratio de valeur de bénévolat) sont :

- **développement des pratiques sportives : 36 189,07 €**, à comparer aux 25 532 € de l'année 2019, résultat d'une montée en puissance de l'action féminine et d'un poids plus élevé du bénévolat
- **compétitions : 10 413,07 €**, à comparer aux 26 208 € de l'année 2019. Les règles sanitaires ont conduit à l'annulation de nombreuses compétitions, ou ont limité les déplacements des pilotes franciliens.
- **développement des publics et structures : 1 512,25 €**, à comparer aux 8 521 € de l'année 2019. Les deux manifestations importantes de 2019 (Salon du Bourget et Icares du cinéma) avec une forte mobilisation de bénévoles n'ont pas eu d'équivalent en 2020. Toutefois, une action « Voler mieux » (en école), soutenue par la FFVL, a pu être menée en 2020.
- **promotion et communication : 3 282,07 €**, à comparer aux 7 608 € de l'année 2019, du fait de la réduction générale des opérations de communication
- **formations (brevets théoriques, PSC1, encadrement powerkite et snowkite, ...) : 15 141,78 €**, à comparer aux 15 943 € de l'année 2019, montants équivalents couvrant des formations théoriques et l'achat de matériel et de prestations pour les formations.

ACTIONS	BUDGET 2020			SITUATION		
	Recettes	Dépenses	Balance	Recettes	Dépenses	Balance
DEVELOPPEMENT PRATIQUES SPORTIVES	32 775,09 €	33 376,76 €	-601,67 €	38 494,19 €	36 189,07 €	2 305,12 €
COMPETITION	15 481,37 €	14 221,18 €	1 260,20 €	11 270,24 €	10 413,07 €	857,17 €
DEV. PUBLICS ET STRUCTURES	16 354,46 €	16 465,34 €	-110,88 €	2 989,70 €	1 512,25 €	1 477,45 €
PROMOTION COMMUNICATION	7 815,79 €	7 901,81 €	-86,02 €	3 756,32 €	3 282,07 €	474,25 €
FORMATION	25 573,29 €	26 034,91 €	-461,62 €	19 420,50 €	15 141,78 €	4 278,73 €
	<b>98 000,00 €</b>	<b>98 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>75 930,96 €</b>	<b>66 538,24 €</b>	<b>9 392,72 €</b>

En conclusion, le bilan de 2020 est significativement bénéficiaire, à hauteur de **9 392,72 €**, ce qui n'est toutefois pas une bonne nouvelle car c'est principalement dû à l'annulation d'un grand nombre d'actions (promotion et communication, formations, compétitions, etc.), alors même que le nombre de licences n'avait baissé que de 12 % et que le processus de subventions s'était poursuivi durant tout 2020.

Attention aux contrecoups budgétaires qui peuvent advenir en 2021 !

En effet, cette configuration particulière reste soumise aux épées de Damoclès de l'ANS et du Conseil régional dont une partie des sommes versées n'ont pas pu être transformées en actions durant l'année 2020.

Il est donc nécessaire d'enclencher dès le printemps 2021 les formations d'encadrants et les actions féminines espérées, puis des compétitions dès que possible.

Pourtant, être de retour chez soi à 18 h n'est pas compatible avec nos activités de pleine nature (formation, compétition, activités de loisir, ...) nécessitant souvent de longs trajets et aussi avec la menace d'un nouveau confinement pour ce printemps 2021.

Le président indique que ce résultat positif sera mis en « report à nouveau ».

Il rappelle que notre trésorerie sera fort utile dans le cadre des mutations qui se poursuivent :

- la baisse continue des effectifs en kite,
- la réduction drastique des appuis publics qui se poursuit tendanciellement (même si 2020 est très atypique), ainsi qu'on l'avait craint (voir PV des années précédentes).

Pierre Bertaux a crû comprendre que les subventions régionales de 2020 resteraient acquises, même lorsque toutes les actions n'ont pas pu être réalisées.

Pierre Demeyer indique que c'est l'hypothèse la plus probable, au vu de la dernière information reçue du Conseil régional.

En revanche et concernant l'ANS, si le délai de finalisation des actions est porté à fin juin 2021, cette échéance devra être respectée, sauf à devoir rembourser. La ligue est en attente des nouvelles procédures ANS et donc de la FFVL pour finaliser son plan d'actions 2021.

Nota : il est rappelé que les personnes qui vont en mission pour la ligue peuvent abandonner le remboursement de frais qui leur est dû au profit d'une attestation fiscale donnant ensuite droit à une réduction d'impôt (env. 70 %). C'est aussi valable pour les CDVL et les clubs : voir les détails de procédure avec notre trésorier M. Mollie.

Après quelques échanges avec les participants, il est procédé au vote à main levée :

#### **Vote n° 4 pour approbation du rapport financier et les comptes 2020 :**

**20 votants – 20 votes exprimés :**

- ⇒ Pour = 4 252 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

**Les comptes et le rapport financier 2020 sont approuvés à l'unanimité**

### ***6. Budget Prévisionnel 2021***

Le président Pierre Demeyer indique qu'il ne s'agit pas de prendre dès maintenant des engagements rigides qu'une nouvelle équipe devrait ensuite assumer au cours des 4 prochaines années.

Le nouveau budget est bâti pour permettre à la nouvelle équipe de choisir et de mettre en place la stratégie qu'elle aura identifiée pour s'adapter au mieux à ce nouvel environnement.

Le budget 2021 a été bâti en ce sens :

- un volume comparable à celui des années précédentes pour donner autant de capacité d'action que par le passé,
- une souplesse importante afin de se donner la capacité de pouvoir si besoin « redistribuer » les tâches et les priorités restant à définir par la nouvelle équipe, en fonction des suggestions données par nos subventionneurs et la FFVL.

M. Patrice Mollie, trésorier de la ligue, présente le budget prévisionnel pour l'exercice 2021 qui est commencé.

Il est disponible sur le site Internet de la ligue.

Ce projet de budget prévisionnel est proposé en équilibre (**93 410 €** incluant le bénévolat).

Il est inférieur à ce qui avait été proposé à la précédente AG (98 000 € en 2020) et revient au montant antérieur (93 500 € en 2019). Il est toutefois nettement supérieur aux réalisations de 2020 (75 930 €).

Il est conçu de façon à prendre en compte :

- un espoir que l'aide d'Etat / ANS se stabilise après une forte baisse (- 30 % en 2019),
- une remise au niveau antérieur de l'aide du Conseil Régional après une forte baisse en 2020,
- le retour au niveau historique des aides de la FFVL (aide au site et RNC),
- les tendances de fond connues, notamment concernant la baisse d'activité du kite nautique,
- la difficulté de participer à des actions événementielles ou d'en bâtir,
- l'ambition de la ligue concernant la réactivation de nos actions traditionnelles (formations théoriques, formation des encadrants en parapente, la sécurité, les sites de pratique) et la montée en charge des actions féminines,
- une nouvelle activité liée au développement durable (participation au projet de recyclage du matériel de vol),
- l'implication du bénévolat inchangée.

Les grands postes des **recettes prévisionnelles** (env. 17 500 € de plus que le réalisé 2020) sont :

- **Etat-ANS : 8 660 €** (espoir de voir l'injustice de 2019, partiellement corrigée en 2020, au moins stabilisée),
- **Région Ile-de-France : 14 555 €** (inchangé par rapport au budget 2020),
- **FFVL : 6 150 €** pour l'aide aux sites et le RNC (inchangé par rapport au budget 2020, même si forte diminution de la perception en 2020),
- **cotisation des licenciés : 9 500 €** (inchangé par rapport au budget 2020 même si bonne surprise en 2020),
- **recettes des actions effectuées : 13 645 €** (inchangé par rapport au budget 2020 même si pas réalisé en 2020),
- **bénévolat : 40 900 €** (évaluation maintenue).

	Budget 2021	Clôture 2020
<b>RECETTES</b>		
Subvention ANS	8 660,00 €	8 660,00 €
Subvention Conseil Régional	14 555,00	6 467,04 €
Subvention FFVL sites et RNC	6 150,00	3 185,00 €
Cotisations perçues par la ligue	9 500,00	10 325,67 €
Argent généré par la ligue	13 645,00	6 393,25 €
Bénévolat et mise à disposition de	40 900,00	40 900,00 €
<b>Total</b>	<b>93 410,00</b>	<b>75 930,96 €</b>

Les grands postes des **dépenses prévisionnelles** (incluant un ratio de bénévolat au prorata des montants financiers) évoluent très légèrement en fonction des priorités affichées par nos partenaires institutionnels.

Ils deviennent :

- **développement des pratiques sportives : 32 740,86 €**, en légère baisse par rapport au budget 2020 (33 377 €) mais très supérieure au budget 2019 (20 640 €),
- **compétitions : 14 221,18 €**, montant inchangé depuis le budget 2020 après une baisse considérable par rapport au budget 2019 (29 360 €),
- **développement des publics et structures : 12 788,97 €**, en baisse par rapport au budget 2020 (16 465 €) du fait que l'année 2021, déjà largement commencée, s'annonce très atypique par l'impossibilité de programmer sereinement. On reste toutefois supérieure au budget 2019 (11 850 €),
- **promotion et communication : 7 788,97 €**, quasi identique au budget 2020 (7 901 €) et en légère hausse par rapport au budget 2019 (7 000 €),
- **formations : 25 770,36 €**, quasi-stable par rapport au budget 2020 (26 035 €) après une légère augmentation au budget 2019 (24 650 €).

ACTIONS	BUDGET 2021			Situation 2020		
	Recettes	Dépenses	Balance	Recettes	Dépenses	Balance
DEVELOPPEMENT PRATIQUES SPORTIVES	30 562,35	32 740,86	- 2 178,51	38 494,19 €	36 189,07 €	2 305,12 €
COMPETITION	15 481,37	14 221,18	1 260,20	11 270,24 €	10 413,07 €	857,17 €
DEV. PUBLICS ET STRUCTURES	12 604,46	12 788,97	- 184,51	2 989,70 €	1 512,25 €	1 477,45 €
PROMOTION COMMUNICATION	7 003,52	7 888,63	- 885,11	3 756,32 €	3 282,07 €	474,25 €
FORMATION	27 758,29	25 770,36	1 987,93	19 420,50 €	15 141,78 €	4 278,73 €
	93 410,00	93 410,00	-	75 930,96 €	66 538,24 €	9 392,72 €

L'équilibre de ce budget postule la stabilité de l'aide de l'ANS pour 2021.

Pour autant, l'excédent de l'exercice 2020 (lié aux conditions sanitaires du 15 mars 2020 à ce jour) devrait permettre de passer le cap très difficile :

- de la remobilisation en vue de la reprise de nos activités et de celles des clubs,
- de la soif de nouvelles actions (notamment de formation) après une année où la pratique sportive s'est étiolée,
- de la nécessité d'en tenir compte dans les formations à la responsabilité et la sécurité (dont la formation continue des biplaceurs).

Après quelques échanges avec les participants, il est procédé au vote :

#### **Vote n° 5 pour approbation du budget prévisionnel 2021 :**

**20 votants – 20 votes exprimés :**

- ⇒ Pour = 4 252 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

**Le budget prévisionnel 2021 est approuvé à l'unanimité.**

### **7. Cotisations pour 2022**

Depuis le vote effectué il y a 3 ans, les cotisations annuelles (prélevées par la FFVL en même temps que la licence et ensuite reversées à la ligue) sont de :

- 6 € : Cotisation par pratiquant volant (Parapente / Delta), Kite (y compris Primo-licencié),
- 4 € : Cotisation par pratiquant Cerf-Volant et Boomerang.

Compte-tenu de l'augmentation précédemment décidée en milieu d'olympiade, le CD propose à l'AG de conserver pour 2022 les cotisations actuelles, dans la mesure où l'année 2020 a été très atypique, n'a pas permis de réaliser un bon nombre d'actions et se révèle être excédentaire.

Toutefois, le montant des cotisations devra ultérieurement être étudié par le futur CD une fois les priorités de la nouvelle équipe établies puis débattues lors des AG suivantes.

Après explications, il est procédé au vote :

#### **Vote n° 6 pour approbation des cotisations 2022 :**

**20 votants – 20 votes exprimés :**

- ⇒ Pour = 4 252 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

**Les cotisations 2022 sont approuvées.**

## 8. Election des membres du nouveau Comité directeur pour l'olympiade 2021-2024

Les statuts de la ligue prévoient l'élection de 22 personnes au sein du CD.

Au sein de ces places, le sexe minoritaire (chez nous il s'agit des femmes) se voit réservé un nombre de sièges proportionnel à son effectif, à savoir  $22 \times 15\% = 3,3$  ... arrondi à 4 personnes.

Suite à l'appel à candidature, le président avait reçu 14 candidatures avant l'AG.

Il rappelle que des candidatures spontanées durant l'AG sont possibles.

Il se trouve que la candidature d'un membre sortant n'avait pas été enregistrée : il est donc ajouté à la liste ci-dessous qui comporte désormais 15 noms (inscrits ci-dessous dans l'ordre de leur connaissance).

Bruno FERRY-WILCZEK	Les Piafs - MJC Villebon + Les Ailes du Ticket
David CHAZALVIEL	Les Crécerelles
Dominique PARMENTIER	Le Thermique Bleu + Les Voyageurs du Ciel
Fabrice LEVOYER	Globe Trot'Air
Frédéric DELBOS	Voiles en Vue
Jean LENOIR	Cravant Vol Libre (Les Canards Sauvages)
Jean Loup MORETTE	Voiles en Vue
Marc NOSSIN	Les Ailes de Sénart
Pascal VERRECCHIA	Union Sportive d'Ivry
Patrice MOLLIE	Vol Gang
Pierre BERTAUX	Les Crécerelles
Sarah LABILE	Union Sportive d'Ivry + Bord Aile.run
Sophie VERHAEGE	Le Thermique Francilien
Yves MICHEL	Les Migrateurs
Jean-Pierre LAURENT	Les Piafs - MJC Villebon + Appel d'Air

La commission des opérations électorales vérifie la prise de licence FFVL 2021 des candidats (qui s'avère avoir été effectuée juste au moment du démarrage de l'AG pour l'un d'entre eux).

Après débat, le nombre de candidats étant inférieur au nombre de places à pourvoir, les présents décident d'effectuer un unique vote pour l'ensemble des candidats.

### **Vote n° 7 pour l'élection des 15 membres du comité directeur pour la durée de l'olympiade 2021-2024 :**

**20 votants – 20 votes exprimés :**

- ⇒ Pour = 4 252 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

**Les 15 personnes listées sont élues au comité directeur de la ligue pour la durée de l'olympiade 2021-2024**

Dans la mesure où 7 postes restent vacants, il sera procédé à une élection partielle lors de l'AG suivante (en principe en mars 2022). D'ici là des personnes souhaitant comprendre le fonctionnement du comité directeur et prendre une part aux actions de la ligue sont les bienvenues : se signaler auprès d'un élu.

## 9. Election du président de la ligue pour l'olympiade 2021-2024

Les statuts disposent que les membres élus du nouveau comité directeur se retirent pour délibérer sous la présidence du doyen d'âge (Patrice Mollie) afin de proposer un nom pour la présidence de la ligue aux suffrages de l'AG.

L'AG est donc momentanément interrompue, donnant rendez-vous 20 mn plus tard aux structures membres.

Les nouveaux élus se réunissent alors dans une autre salle de visioconférence

Revenant ensuite en séance, Patrice Mollie annonce que le nouveau comité directeur propose le nom de Jean-Loup Morette pour la présidence de la ligue.

Il met donc ce nom au suffrage des membres de l'assemblée générale.

### **Vote n° 8 pour l'élection du président de la ligue pour la durée de l'olympiade 2021-2024 :**

**20 votants – 20 votes exprimés :**

- ⇒ Pour = 4 252 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

**M. Jean-Loup Morette est élu président de la ligue pour la durée de l'olympiade 2021-2024**

### ***10. Présentation des fonctions au sein du comité directeur***

Postérieurement à l'élection du président, les membres du comité directeur définissent entre eux les diverses fonctions nécessaires à la bonne gestion de la ligue.

Le nouveau président présente ces attributions.

Identité	Courriel	Club	Fonctions au CD
Bertaux Pierre	<a href="mailto:p-bertaux@orange.fr">p-bertaux@orange.fr</a>	Les Crécerelles	Treuil et tracté
Chazalviel David	<a href="mailto:david.chazalviel@gmail.com">david.chazalviel@gmail.com</a>	Les Crécerelles	Trésorier adjoint + sites de pratique + adjoint internet
Delbos Frédéric	<a href="mailto:fredo.delbos@gmail.com">fredo.delbos@gmail.com</a>	Voiles en Vue	
Ferry-Wilczek Bruno	<a href="mailto:ferrywilczek@free.fr">ferrywilczek@free.fr</a>	Les Piafs	Secrétaire général + CROSIF
Labile Sarah	<a href="mailto:desbouvris.massy@orange.fr">desbouvris.massy@orange.fr</a>	Union Sportive d'Ivry	Actions féminines + appui formations
Laurent Jean-Pierre	<a href="mailto:junak@wanadoo.fr">junak@wanadoo.fr</a>	Les Piafs	Sorties accompagnées + Handicap
Lenoir Jean	<a href="mailto:jean.lenoir@free.fr">jean.lenoir@free.fr</a>	Cravant Vol Libre	
Levoyer Fabrice	<a href="mailto:falevoyer@wanadoo.fr">falevoyer@wanadoo.fr</a>	Globe Trot'Air	Responsable formation parapente + adjoint formations théoriques
Michel Yves	<a href="mailto:yves.michel18@wanadoo.fr">yves.michel18@wanadoo.fr</a>	Les Migrateurs	
Mollie Patrice	<a href="mailto:pmollie@infonie.fr">pmollie@infonie.fr</a>	Vol'Gang	Trésorier
Morette Jean-Loup	<a href="mailto:jeanloup.m@orange.fr">jeanloup.m@orange.fr</a> <a href="mailto:president@liguepidfvollibre.fr">president@liguepidfvollibre.fr</a>	Voiles en Vue	Président de la ligue + internet + réseaux sociaux
Nossin Marc	<a href="mailto:marcnossin@yahoo.fr">marcnossin@yahoo.fr</a>	Les Ailes de Sénart	Compétition parapente + CNP
Parmentier Dominique	<a href="mailto:voyageursduciel@gmail.com">voyageursduciel@gmail.com</a>	Le Thermique Bleu	Delta + Formations théoriques
Verhaege Sophie	<a href="mailto:sophie.verhaege@lilo.org">sophie.verhaege@lilo.org</a>	Le Thermique francilien	Actions féminines
Verrecchia Pascal	<a href="mailto:pverrecchia@wanadoo.fr">pverrecchia@wanadoo.fr</a>	Union Sportive d'Ivry	Sites de pratique

De plus la ligue peut compter notamment sur :

Identité	Courriel	Club	Fonctions support
Amiable Joël	<a href="mailto:joel_amiable@yahoo.fr">joel_amiable@yahoo.fr</a>	FFVL	Conseiller technique national
Demeyer Pierre	<a href="mailto:p.demeyer@ffvl.fr">p.demeyer@ffvl.fr</a>	Paris Kitesurfing Club	Actions en faveur du Kite
Saada Jérôme	<a href="mailto:jerome.saada@gmail.com">jerome.saada@gmail.com</a>	Le Thermique francilien	Appui sur le site internet + OVH

Marc Nossin signale qu'il ne pourra pas s'occuper de la compétition parapente durant l'ensemble du mandat : il recherche dès à présent (si possible parmi les compétiteurs) une personne pouvant l'épauler puis lui succéder.

## 11. Focus sur les formations en parapente

Fabrice Levoyer (Responsable Régional Formation Parapente) est chargé de la validation et l'enregistrement des brevets et qualifications des pilotes licenciés dans la ligue (quel que soit l'endroit où ils passent chaque examen), ce qui permet désormais de vérifier la cohérence de chaque cursus.

L'ensemble des données reste archivée et consultable sur l'Intranet fédéral.

L'enseignement en école puis le passage des brevets pratiques successifs s'effectuent selon le référentiel du carnet de progression : [https://efvl.ffvl.fr/mesurer\\_progression](https://efvl.ffvl.fr/mesurer_progression) Il souhaite mettre en place un processus de validation des brevets pratiques (BP et BPC) avec les encadrants de la ligue.

Les modules de formation des encadrants fédéraux (biplaceurs, animateurs, accompagnateurs, moniteurs) peuvent être passés et validés indépendamment les uns des autres.

Les formations théoriques gratuites traditionnellement organisées par la ligue n'ont pas pu être programmées en 2020 et la session du printemps 2021 est dès à présent compromise.

Il convient d'imaginer et mettre en place une formule par visioconférence, ce qui devait aussi accroître l'audience car le déplacement sur Paris était parfois dissuasif.

Pour 2021, la ligue planifie différents stages :

- une session de formation continue des biplaceurs du 28 au 30 mai,
- une formation d'accompagnateur fédéral à partir du 22 juin,
- des stages féminins (présentés ci-après par Sophie et Sarah).

On rappelle le process des « sorties accompagnées » organisées par notre ligue (avec le soutien du CDVL 91) à destination des pilotes possédant au moins le brevet vert (autonomie sur site connu en aérologie calme) et titulaires d'une licence volant. L'accompagnateur n'est pas un enseignant mais un pilote titulaire de la qualification fédérale d'accompagnateur fédéral. Son rôle est d'une part, de rendre "connu", grâce à ses explications, un site sur lequel un pilote n'a jamais volé (visite de l'attéro, visite du déco, explications sur le vol) et d'autre part d'organiser une analyse des conditions de vol sur le site le jour donné. Le pilote reste responsable de sa décision de voler ou pas.

Voir <https://liguepidfvollibre.fr/2-non-categorise/100-sorties-accompagnees-organisees-par-la-ligue.html>

## 12. Focus sur les actions féminines

Sophie Verhaerge, Sarah Labile, Nathalie Verdier et Marc Nossin constituent la commission féminine.

La première année 2020 a permis de réaliser 3 stages (sur les 5 prévus) que la planification a permis de passer entre les confinements.

Pour 2021, la commission souhaite développer le public impliqué. Elle a lancé un nouveau questionnaire auprès des pilotes féminines ainsi qu'un groupe « Whatsapp ».

Différents stages sont planifiés, encadrés selon le cas par des moniteurs associatifs de la ligue ou bien confiés à une école professionnelle (dont Rêve d'Ailes à Sancerre) :

- stage « remise en selle »
- stage « thermique » en juillet,
- stage « cross » en novembre,
- stage « SIV »,
- stage « ... ».

De plus, un soutien à des parcours de formation individuels est possible au cas par cas.

## 13. Clôture de l'AG

A l'issue des débats, le président remercie les représentants des structures présentes, les nouveaux élus, ceux qui poursuivent et ceux qui quittent le CD après plusieurs années d'implication.

Il remercie plus particulièrement Pierre Demeyer qui a présidé notre ligue durant 8 ans en des moments de fortes turbulences : perte de la délégation du kite, bouleversement des règles du financement public et enfin une année de pandémie.

Il clôture l'AG à 17 h 15.

Il indique que le bureau nouvellement constitué se réunira très prochainement pour faire le point sur les orientations, les procédures et les délais de subvention et vérifier les conditions d'application du budget voté. Il demande à chaque nouvel élu et aux personnes associées (Joël A Pierre D. et Jérôme S.) de faire le point d'état des lieux du domaine dont il continue de s'occuper ou qu'il prend en charge (en liaison avec son prédécesseur) puis d'échanger informellement avec l'ensemble des élus, de façon à préparer des propositions d'actions avant fin avril. Ensuite, le CD se réunira le 5 mai en début de soirée par visioconférence.

#### 14. Préparation de l'AG fédérale

Bruno Ferry-Wilczek (président de la commission fédérale « Statuts et règlements ») rappelle que les conditions sanitaires font de nouveau que l'AG annuelle de la FFVL ne pourra pas s'effectuer de façon traditionnelle.

Le comité directeur fédéral a décidé d'**organiser l'AG élective par visioconférence le dimanche 28 mars au matin**. Un prestataire informatique assurera la comptabilisation des votes en cours de séance.

L'ensemble des documents préparatoires officiels est à disposition des clubs et OBL sur internet.

La convocation leur parviendra par ailleurs.

Le président Jean-Loup Morette	Le secrétaire général Bruno Ferry-Wilczek
	

Liste de diffusion du comité directeur élargi :

[p-bertaux@orange.fr](mailto:p-bertaux@orange.fr); [david.chazalviel@gmail.com](mailto:david.chazalviel@gmail.com); [fredo.delbos@gmail.com](mailto:fredo.delbos@gmail.com); [ferrywilczek@free.fr](mailto:ferrywilczek@free.fr);  
[desbouvris.massy@orange.fr](mailto:desbouvris.massy@orange.fr); [junak@wanadoo.fr](mailto:junak@wanadoo.fr); [jean.lenoir@free.fr](mailto:jean.lenoir@free.fr); [falevoyer@wanadoo.fr](mailto:falevoyer@wanadoo.fr);  
[yves.michel18@wanadoo.fr](mailto:yves.michel18@wanadoo.fr); [pmollie@infonie.fr](mailto:pmollie@infonie.fr); [jeanloup.m@orange.fr](mailto:jeanloup.m@orange.fr); [president@liguepidfvollibre.fr](mailto:president@liguepidfvollibre.fr);  
[marcnossin@yahoo.fr](mailto:marcnossin@yahoo.fr); [voyageursduciel@gmail.com](mailto:voyageursduciel@gmail.com); [sophie.verhaege@lilo.org](mailto:sophie.verhaege@lilo.org); [pverrecchia@wanadoo.fr](mailto:pverrecchia@wanadoo.fr);  
[joel\\_amiable@yahoo.fr](mailto:joel_amiable@yahoo.fr); [p.demeyer@ffvl.fr](mailto:p.demeyer@ffvl.fr); [jerome.saada@gmail.com](mailto:jerome.saada@gmail.com)